

CHAPITRE 3. HISTORIQUE DE L'INCENDIE

NOTE IMPORTANTE : Le présent document de révision du Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie a été préparé selon les renseignements qui nous ont été fournis. La responsabilité appartient aux municipalités de s'assurer que l'ensemble des renseignements fournis est véridique et complet, tel que demandé lors des visites et des collectes de données. En prévision de la prochaine révision du Schéma, la MRC en collaboration avec le MSP doit préciser et clarifier les données requises afin que les services de sécurité incendie soient en mesure de compiler de manière uniforme. La MRC, en collaboration avec les municipalités et les services de sécurité incendie, s'engage à mettre en place les outils et le temps nécessaires à cet effet.

L'historique de la situation régionale de l'incendie fait notamment référence à la fréquence des interventions, aux causes et circonstances les plus fréquentes des incendies, aux conséquences pour la population ainsi qu'aux secteurs du territoire les plus affectés. Un tel historique permettra d'orienter la planification en sécurité incendie et de mieux cibler, par exemple, les secteurs à privilégier lors des activités de sensibilisation du public.

3.1 Exigences

Selon l'article 43 de la Loi sur la Sécurité incendie, le directeur du service de sécurité incendie ou une personne qualifiée qu'il désigne à cette fin doit, pour tout incendie survenu et qui est du ressort de son service, en déterminer le point d'origine, les causes probables ainsi que les circonstances immédiates que sont, entre autres, les caractéristiques de l'immeuble ou des biens sinistrés et le déroulement des événements.

De plus, au sens de l'article 34 de la loi, les municipalités sont tenues de produire depuis janvier 2003 un rapport d'intervention (DSI-2003) et de le transmettre au ministère de la Sécurité publique. Cette activité implique donc également la tenue d'un registre des incidents survenus sur le territoire. Étant donné que ce rapport ne fait pas état de toutes les activités des services de sécurité incendie, par exemple les alarmes non fondées, les municipalités ont donc intérêt à produire à des fins internes un rapport sur ces événements afin d'avoir un portrait exact des activités des services de sécurité incendie du territoire et d'extraire les informations nécessaires à l'établissement des campagnes de prévention ou à la révision et à l'uniformisation de la réglementation municipale sur le territoire.

3.2 Historique des interventions

Pour présenter une image de la situation prévalant sur le territoire de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, les compilations ci-dessous ont été réalisées grâce au conseiller externe en sécurité incendie de la MRC, aux services de sécurité incendie et au Central d'appels 911.

Il est possible que certains incidents qui se sont produits durant cette période ne soient pas répertoriés, et ce, pour diverses raisons. Par exemple, si aucun rapport d'intervention (DSI-2003) n'a été produit.

La mise en application du programme d'analyse des incidents, tel que prévu au plan de mise en œuvre dans la première version du Schéma, a permis de compiler, pour les années de 2011 à 2014, les données sur les interventions effectuées par les services de sécurité incendie. À partir de cette compilation, les municipalités seront en mesure d'adopter, de modifier ou de bonifier la réglementation en place afin de limiter les pertes humaines et matérielles, de mieux cibler les activités de prévention et d'optimiser le déploiement des ressources.

On retrouve ci-dessous l'information relative au nombre moyen d'appels par année, les types d'interventions effectuées par municipalité ainsi que l'atteinte de la force de frappe, requise dans le cadre du Schéma, lors des interventions.

Les services de sécurité incendie des municipalités de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu reçoivent en moyenne 798 appels par année, soit feu de bâtiment, feu de cheminée, alarmes, vérification, feu de champ ou broussaille, intervention spécialisée, etc. Par ailleurs, selon les données compilées, les interventions pour les incendies de bâtiment sont de 43 en moyenne depuis les cinq (5) dernières années, également le nombre d'appels pour tout genre d'interventions demeure comparable. Vous constaterez l'absence de données de certains services de sécurité incendie qui n'ont pas été transmises

Considérant que les services de sécurité incendie ont cumulé des données depuis la mise en place du premier Schéma de couverture de risques, les tableaux suivants représentent bien l'historique et la situation actuelle des appels dans la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu. Par contre, les données en ce qui concerne la force de frappe pour certaines municipalités n'ont pas été cumulées faute de directives et d'application au sein des organisations incendie.

Tableau 3

Types d'interventions effectuées par les services de sécurité incendie

Considérant l'absence d'outil uniformisé pour récupérer les données de la force de frappe et des changements de gestionnaire de certains services d'incendie, on constate que plusieurs municipalités n'ont pas fourni leurs données en matière de réussite de la force de frappe. Par contre, lors de la première année du Schéma, les municipalités s'engagent à mettre en place des outils statistiques afin de compiler les résultats sur leur territoire respectif.

Tableau 3.1
Beloeil – Interventions

Beloeil Interventions						
Interventions	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Désincarcération	0	2	0	2	1	5
Assistance	14	23	25	38	37	137
Incendie de bâtiment	24	22	26	2	11	85
Alarme	95	118	103	98	117	531
Feu de cheminée	0	1	5	4	3	13
Autre type	387	316	193	245	236	1 377
Total	520	482	352	389	405	2 148

Source : Rapports du SSI

Tableau 3.2
Beloeil – Force de frappe

Beloeil Force de frappe (FDF) lors des interventions en incendie							
Année au PMO	Nb total d'appels auprès du SSI	Nb d'appels pour un incendie de bâtiment	Nb d'interventions requérant une FDF	Nb d'interventions où la FDF a été atteinte		Objectif atteint au PMO (%)	
				PU	Hors PU	PU	Hors PU
2014	405	11	11	6	0	54	nd
2013	389	2	2	2	0	100	nd
2012	352	26	26	15	0	57	nd
2011	482	22	22	13	0	59	nd
2010	520	24	24	14	0	58	nd
Total	2 148	85	85	50	0	58	nd

Source : Rapports du SSI

Tableau 3.3
McMasterville – Interventions

McMasterville Interventions						
Interventions	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Désincarcération	0	0	0	0	0	0
Assistance	7	0	0	3	1	11
Incendie de bâtiment	7	2	4	2	4	19
Alarme	18	15	22	10	8	73
Feu de cheminée	0	0	0	0	1	1
autre type	0	0	0	0	0	0
Total	32	17	26	15	14	104

Source : Rapports du SSI

Tableau 3.4
McMasterville – Force de frappe

McMasterville Force de frappe (FDF) lors des interventions en incendie							
Année au PMO	Nb total d'appels auprès du SSI	Nb d'appels pour un incendie de bâtiment	Nb d'interventions requérant une FDF	Nb d'interventions où la FDF a été atteinte		Objectif atteint au PMO (%)	
				PU	Hors PU	PU	Hors PU
2014	12	4	4	3	1	100	100
2013	15	2	2	nd	nd	nd	nd
2012	23	4	4	1	3	100	100
2011	17	2	2	nd	nd	nd	nd
2010	32	7	2	0	2	nd	100
Total	99	19	14	4	6	nd	nd

Source : Rapports du SSI

Tableau 3.5
Mont-Saint-Hilaire – Interventions

Mont-Saint-Hilaire						
Interventions	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Désincarcération	10	4	1	5	2	22
Assistance	10	15	33	44	39	141
Incendie de bâtiment	21	15	17	12	15	80
Alarme	78	91	115	67	69	420
Feu de cheminée	0	2	4	1	1	8
Autre type	221	185	276	285	305	1 272
Total	340	312	446	414	431	1 943

Source : Rapports du SSI

Tableau 3.6
Mont-Saint-Hilaire – Force de frappe

MONT-SAINT-HILAIRE Force de frappe (FDF) lors des interventions en incendie							
Année au PMO	Nb Total d'appels auprès du SSI	Nb d'appels pour un incendie de bâtiment	Nb d'interventions requérant une FDF	Nb d'interventions où la FDF a été atteinte		Objectif atteint au PMO (%)	
				PU	Hors PU	PU	Hors PU
2014	457	15	15	7	0	47 %	0 %
2013	444	12	12	7	0	54 %	0 %
2012	472	17	17	5	0	31 %	0 %
2011	350	15	15	2	1	13 %	6 %
2010	342	21	21	nd	nd	nd	nd
Total	2 065	80	80	21	1	50 %	2 %

Source : Rapports du SSI

Tableau 3.7
Otterburn Park – Interventions

Otterburn Park Interventions						
Interventions	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Désincarcération	0	3	2	2	2	9
Assistance	4	17	12	11	9	53
Incendie de bâtiment	4	7	4	7	6	28
Alarme	27	28	17	28	34	134
Feu de cheminée	0	0	1	0	2	3
Autre type	67	46	52	46	54	265
Total	102	101	88	94	107	492

Source : Rapports du SSI

Tableau 3.8
Otterburn Park – Force de frappe

Otterburn Park Force de frappe (FDF) lors des interventions en incendie							
Année au PMO	Nb Total d'appels auprès du SSI	Nb d'appels pour un incendie de bâtiment	Nb d'interventions requérant une FDF	Nb d'interventions où la FDF a été atteinte		Objectif atteint au PMO (%)	
				PU	Hors PU	PU	Hors PU
2014	107	6	6	6	0	100	nd
2013	94	7	7	7	0	100	nd
2012	88	4	4	4	0	100	nd
2011	101	7	7	7	0	100	nd
2010	102	4	4	4	0	100	nd
Total	492	28	28	28	0	100	nd

Source : Rapports du SSI

Tableau 3.9
Saint-Basile-le-Grand – Interventions

Saint-Basile-le-Grand Interventions						
Interventions	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Désincarcération	0	13	21	20	19	73
Assistance	11	31	15	24	15	96
Incendie de bâtiment	10	17	8	9	11	55
Alarme	60	69	57	53	57	296
Feu de cheminée	0	0	1	1	1	3
Autre type	71	87	83	60	55	356
Total	152	217	185	167	158	879

Source : Rapport du SSI

Tableau 3.10
Saint-Basile-le-Grand – Force de frappe

Saint-Basile-le-Grand Force de frappe (FDF) lors des interventions en incendie							
Année au PMO	Nb Total d'appels auprès du SSI	Nb d'appels pour un incendie de bâtiment	Nb d'interventions requérant une FDF	Nb d'interventions où la FDF a été atteinte		Objectif atteint au PMO (%)	
				PU	Hors PU	PU	Hors PU
2014	158	11	11	nd	nd	nd	nd
2013	167	9	9	nd	nd	nd	nd
2012	185	8	8	nd	nd	nd	nd
2011	217	17	17	nd	nd	nd	nd
2010	152	10	10	nd	nd	nd	nd
Total	879	55	55	nd	nd	nd	nd

Source : Rapports du SSI

Information FDF non disponible

Tableau 3.11
Saint-Mathieu-de-Beloeil – Interventions

Saint-Mathieu-de-Beloeil Interventions						
Interventions	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Désincarcération	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Assistance	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Incendie de bâtiment	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Alarme	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Feu de cheminée	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Autre type	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total	nd	nd	nd	nd	nd	nd

*Source : Rapports de la MRC et du SSI
Desservie par le SSI de McMasterville*

Tableau 3.12
Saint-Mathieu-de-Beloeil – Force de frappe

Saint-Mathieu-de-Beloeil Force de frappe (FDF) lors des interventions en incendie							
Année au PMO	Nb Total d'appels auprès du SSI	Nb d'appels pour un incendie de bâtiment	Nb d'interventions requérant une FDF	Nb d'interventions où la FDF a été atteinte		Objectif atteint au PMO (%)	
				PU	Hors PU	PU	Hors PU
2014	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
2013	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
2012	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
2011	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
2010	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd
Total	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd

*Source : Rapports de la MRC et du SSI
Desservie par le SSI de McMasterville*

Tableau 3.13
Saint-Marc-sur-Richelieu– Interventions

Saint-Marc-sur-Richelieu Interventions						
Interventions	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Désincarcération	0	1	1	0	5	7
Assistance	4	9	10	7	6	36
Incendie de bâtiment	1	0	1	3	3	8
Alarme	9	5	7	11	11	43
Feu de cheminée	2	1	0	0	0	3
Premier répondant	0	0	1	29	29	59
Autre type	22	11	18	29	18	94
Total	38	27	37	50	43	252

Source : Rapport annuel du SSI

Tableau 3.14
Saint-Marc-sur-Richelieu – Force de frappe

Saint-Marc-sur-Richelieu Force de frappe (FDF) lors des interventions en incendie							
Année au PMO	Nb Total d'appels auprès du SSI	Nb d'appels pour un incendie de bâtiment	Nb d'interventions requérant une FDF	Nb d'interventions où la FDF a été atteinte		Objectif atteint au PMO (%)	
				PU	Hors PU	PU	Hors PU
2014	37	3	19	nd	nd	nd	nd
2013	43	3	14	nd	nd	nd	nd
2012	27	1	9	nd	nd	nd	nd
2011	18	0	7	nd	nd	nd	nd
2010	34	1	12	nd	nd	nd	nd
Total	159	8	61	nd	nd	nd	nd

Source : Rapport annuel du SSI
Information FDF non disponible

Tableau 3.15
Saint-Antoine-sur-Richelieu – Interventions

Saint-Antoine-sur-Richelieu Interventions						
Interventions	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Désincarcération	0	0	3	0	0	3
Assistance	14	15	11	20	17	77
Incendie de bâtiment	0	5	1	2	1	9
Alarme	2	14	9	7	4	36
Feu de cheminée	2	1	0	2	0	5
Autre type	12	6	7	12	9	46
Total	30	41	31	43	31	176

Source : Rapports du SSI

Tableau 3.16
Saint-Antoine-sur-Richelieu – Force de frappe

Saint-Antoine-sur-Richelieu Force de frappe (FDF) lors des interventions en incendie							
Année au PMO	Nb Total d'appels auprès du SSI	Nb d'appels pour un incendie de bâtiment	Nb d'interventions requérant une FDF	Nb d'interventions où la FDF a été atteinte		Objectif atteint au PMO (%)	
				PU	Hors PU	PU	Hors PU
2014	31	1	1	1	0	100	na
2013	43	2	2	2	0	100	na
2012	31	1	1	1	0	100	na
2011	37	5	5	5	0	100	na
2010	30	0	0	0	0	na	na
Total	172	9	9	9	0	100	na

Source : Rapports du SSI

Tableau 3.17
Saint-Denis-sur-Richelieu – Interventions

Saint-Denis-sur-Richelieu Interventions						
Interventions	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Désincarcération	0	0	0	0	0	0
Assistance	1	3	2	2	2	10
Incendie de bâtiment	7	4	4	2	5	22
Alarme	11	10	6	9	11	47
Feu de cheminée	0	0	1	1	0	2
Autre type	9	18	14	13	13	67
Total	28	35	27	27	31	148

Source : Rapports du SSI

Tableau 3.18
Saint-Denis-sur-Richelieu – Force de frappe

Saint-Denis-sur-Richelieu Force de frappe (FDF) lors des interventions en incendie							
Année au PMO	Nb Total d'appels auprès du SSI	Nb d'appels pour un incendie de bâtiment	Nb d'interventions requérant une FDF	Nb d'interventions où la FDF a été atteinte		Objectif atteint au PMO (%)	
				PU	Hors PU	PU	Hors PU
2014	31	5	3	nd	nd	nd	nd
2013	27	2	0	nd	nd	nd	nd
2012	27	4	1	nd	nd	nd	nd
2011	35	4	2	nd	nd	nd	nd
2010	28	7	4	nd	nd	nd	nd
Total	148	22	10	nd	nd	nd	nd

Source : Rapports du Service de sécurité incendie
Information FDF non disponible

Tableau 3.19
Saint-Charles-sur-Richelieu – Interventions

Saint-Charles-sur-Richelieu Interventions						
Interventions	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Désincarcération	2	0	1	2	0	5
Assistance	4	3	1	4	1	13
Incendie de bâtiment	5	4	5	6	5	25
Alarme	9	5	9	9	4	36
Feu de cheminée	0	1	1	1	0	3
Autre type	7	24	7	14	15	67
Total	27	37	24	36	25	149

Source : Rapports du SSI

Tableau 3.20
Saint-Charles-sur-Richelieu – Force de frappe

Saint-Charles-sur-Richelieu Force de frappe (FDF) lors des interventions en incendie							
Année au PMO	Nb Total d'appels auprès du SSI	Nb d'appels pour un incendie de bâtiment	Nb d'interventions requérant une FDF	Nb d'interventions où la FDF a été atteinte		Objectif atteint au PMO (%)	
				PU	Hors PU	PU	Hors PU
2014	25	5	5	0	5	0	100
2013	36	6	6	1	5	100	100
2012	24	5	5	1	4	100	100
2011	37	4	2	1	1	100	100
2010	27	5	5	0	5	0	100
Total	149	25	23	3	20	100	100

Source : Rapports du SSI

Tableau 3.21
Saint-Jean-Baptiste – Interventions

Saint-Jean-Baptiste Interventions						
Interventions	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Désincarcération	3	0	2	1	3	9
Assistance	2	4	5	8	4	23
Incendie de bâtiment	1	1	1	0	5	8
Alarme	8	10	14	28	15	75
Feu de cheminée	0	1	2	0	0	3
Autre type	24	30	29	30	26	144
Total	43	46	53	67	53	262

Source : Rapports du SSI

Tableau 3.22
Saint-Jean-Baptiste – Force de frappe

Saint-Jean Baptiste Force de frappe (FDF) lors des interventions en incendie							
Année au PMO	Nb Total d'appels auprès du SSI	Nb d'appels pour un incendie de bâtiment	Nb d'interventions requérant une FDF	Nb d'interventions où la FDF a été atteinte		Objectif atteint au PMO (%)	
				PU	Hors PU	PU	Hors PU
2014	53	5	5	2	3	100	100
2013	67	0	0	0	0	na	na
2012	53	1	1	1	0	100	na
2011	46	1	1	0	1	na	100
2010	43	1	1	1	0	100	na
Total	262	8	8	4	4	100	100

Source : Rapports du SSI

EN RÉSUMÉ

Tableau 3.23
M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu – Interventions

M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu Interventions d'urgence						
Interventions	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Désincarcération	12	46	29	31	29	147
Assistance	69	116	109	153	127	574
Incendie de bâtiment	79	76	70	45	61	331
Alarme	309	355	345	292	315	1616
Feu de cheminée	4	6	13	10	8	37
Premier répondant	0	0	1	29	29	59
Autre type	796	729	650	704	705	3 584
Total	1 269	1 328	1 217	1 264	1 274	6 348

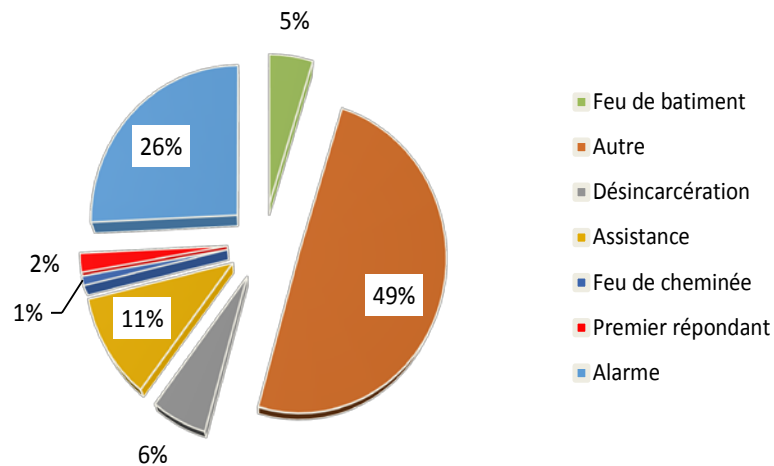
Source : Rapports de la MRC et des SSI

Le tableau 3.23 démontre que certains services de sécurité incendie sur le territoire de la MRC font état du pourcentage de l'atteinte de la force de frappe à l'intérieur et à l'extérieur des périmètres urbains pour les années 2010 à 2014 pour les interventions en incendie auxquelles la force de frappe était requise. Ce tableau concerne la force de frappe pour les types d'interventions pour lesquels des objectifs avaient été prévus au Schéma de couverture de risques. Ainsi, seuls les feux de bâtiment, les alarmes incendie et les feux de cheminée situés à l'intérieur des zones couvertes identifiées au Schéma ont été considérés pour l'ensemble des municipalités. De plus, le tableau 3.23 démontre le nombre d'interventions nécessitant les pinces de désincarcération, mais n'a pas été traité en ce qui concerne la force de frappe à atteindre.

Il est à noter que dans les tableaux précédents, les données et les pourcentages obtenus ont été établis à partir des cartes d'appels complétées et transmises aux différents services d'incendie de la MRC. Par contre, certains pourcentages pourraient ne pas refléter la réalité, ceci dû aux cartes d'appels qui n'auraient pas été complétées par les services d'incendie de façon conforme lors d'une intervention et au manque d'uniformité du traitement effectué par ces derniers.

De plus, les protocoles de déploiement automatisé ont été mis en place pour l'ensemble des municipalités de la MRC comme prévu dans la version du premier Schéma, et ce, afin d'accroître le niveau de protection offert à la population du territoire. L'utilisation et le partage de l'ensemble des ressources en incendie sur le territoire de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu sont primordiaux pour l'atteinte optimale de résultats lors des interventions.

Graphique 3.1
Types d'interventions incendie de 2010 à 2014
(M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu)



Dans la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, 3 987 cartes d'appels ont été émises de 2010 à 2014. Dans ce graphique, il y a 3 987 interventions qui représentent 100 % de l'historique des interventions qui sont divisées en six (6) catégories, soit les feux de bâtiment, l'assistance, les feux de cheminée, les désincarcérations, les alarmes et les autres interventions. En ce qui concerne les incendies de bâtiment, il y a eu 213 incendies de bâtiment soit 5 % des interventions sur le territoire de la MRC.

Il est à noter que les interventions de type « assistance » au nombre de 427 (11 %) incluent les entraides automatiques prévues au déploiement des forces de frappe lors d'alerte ainsi que l'assistance d'une équipe avec un véhicule autopompe en support aux équipes spécialisées pour les interventions de désincarcération.

Ensuite, les interventions de type « autre », soit un nombre de 1 986 interventions (50 %), incluent les sauvetages, les urgences municipales, les incendies extérieurs, les feux de véhicule, les installations électriques, les feux de forêt et/ou d'herbe, les matières dangereuses, l'administration et la vérification d'odeur de fumée ou de gaz.

Les interventions en désincarcération sont au nombre de 238, soit 6 % des appels reçus, en ce qui concerne les interventions pour des feux de bâtiment et des feux de cheminée, 26 interventions ont été nécessaires sur le territoire de la MRC, soit 1 % des appels, les appels pour un système d'alarme en fonction sont au nombre de 1 038 interventions, 26 % des appels, et les interventions de premier répondant (médical), 59 appels ont été reçus, soit 2 %.

L'ensemble des municipalités obtient un nombre comparable d'alarmes automatiques commerciales et résidentielles sur leur territoire respectif de 2010 à 2014. Par contre, aucune donnée n'a été compilée afin de déterminer les causes et surtout les pistes de solutions dans le but de réduire ce type d'appels. Dans les années futures, après avoir effectué un diagnostic précis de l'origine de ces fausses alarmes, une campagne de sensibilisation et d'éducation du public pourrait être instaurée auprès des commerces, industries et résidences privées afin de limiter les sorties d'alarmes automatiques, ce qui pourrait avoir pour effet de diminuer les coûts importants aux municipalités. Les visites d'inspection effectuées ainsi que le suivi de celles-ci aideront à contribuer à faire diminuer leur nombre.

Le tableau suivant présente la compilation des interventions excluant les interventions de type « Premier répondant ». On constate une augmentation de la hausse du pourcentage des appels d'alarme incendie ainsi que pour tous les autres types d'appels.

3.3 Pertes matérielles associées aux incendies de bâtiment

Nombre d'incendies et pertes matérielles par municipalité

Le tableau 3.24 illustre, par municipalité, le nombre d'incendies survenus sur le territoire de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu pour les années de référence, le nombre ainsi que les pertes par habitant dans le tableau 3.25. Afin d'avoir un comparatif, la comptabilisation de ces incendies a été indiquée par le facteur de 1 000 habitants.

Selon le rapport annuel du ministère de la Sécurité publique, la moyenne provinciale du nombre d'incendies/habitant pour l'année 2012 est de 2,69 incendies par 1 000 habitants. Pour l'ensemble de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, la moyenne pour l'année 2014 est de 0,80 incendie par 1 000 habitants, soit au-dessus de la moyenne provinciale. De plus, une municipalité à un taux supérieur de la moyenne provinciale.

Tableau 3.24
Nombre d'incendies de bâtiment déclarés par service de sécurité incendie de 2010 à 2014
(feux de bâtiment)

Services de sécurité incendie	2010	2011	2012	2013	2014	Total	Nombre habitants/mun. 2014	Nombre par 1000 habitants pour l'année 2014
Beloeil	24	22	26	2	11	85	21 690	,50
McMasterville	6	1	2	3	4	16	5 746	,69
Mont-Saint-Hilaire	21	15	17	12	15	80	18 818	,80
Otterburn Park	0	3	2	0	9	14	8 470	1,06
Saint-Basile-le-Grand	3	12	2	1	6	24	17 032	,35
Saint-Mathieu-de-Beloeil	2	1	4	1	2	10	2 681	,75
Saint-Marc-sur-Richelieu	0	1	0	3	3	7	2 200	1,36
Saint-Antoine-sur-Richelieu	0	4	1	2	1	8	1 690	,59
Saint-Denis-sur-Richelieu	6	1	3	4	3	17	2 311	1,30
Saint-Charles-sur-Richelieu	4	2	1	4	6	17	1 677	3,57
Saint-Jean-Baptiste	0	0	0	0	5	5	3 254	1,54
Total MRC	54	49	51	32	65	261	85 569	,76

Source : DSI-2003

Le tableau 3.25 présente la moyenne des pertes matérielles en incendie survenues sur le territoire de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu pour chaque municipalité au cours de la période de 2010 à 2014. Une moyenne des pertes sur 5 ans est présentée étant donné que ces années ont été utilisées pour illustrer le pourcentage d'atteinte de la force de frappe.

Au Québec, les pertes matérielles augmentaient continuellement, à un rythme de 30 M\$ par année depuis 1998. L'inflation explique environ 45 % de cette hausse. De plus, mentionnons que les feux de véhicule, qui doivent être déclarés depuis 2003, ont causé annuellement des pertes matérielles supplémentaires de 17 M\$. En 2005, les pertes matérielles atteignaient 567 M\$ pour des pertes de 74,62 \$ par habitant.

Aucune statistique n'avait été produite par le ministère de la Sécurité publique depuis ce temps. En 2012, le MSP publiait son nouveau rapport statistique sur les incendies déclarés en 2011. Les statistiques font état de la comparaison entre les années 2010 et 2011. En 2010, les pertes étaient de 426,2 M\$ et en 2011 de 459,3 M\$, soit 57,56 \$ par habitant. Nous constatons une forte baisse des pertes matérielles depuis le bilan de 2005.

L'avènement des schémas de couverture de risques en matière de sécurité incendie avec les objectifs qui les composent ont amené une meilleure planification de la sécurité incendie. Nous pensons que les efforts mis en prévention, en formation et en intervention ont sûrement contribué à l'amélioration du bilan. Ces chiffres sont basés sur les dernières données statistiques disponibles au ministère de la Sécurité publique.

Tableau 3.25
Historique des pertes matérielles en incendie/habitant par
service de sécurité incendie pour les années 2010 à 2014

Services de sécurité incendie	2010 \$	2011 \$	2012 \$	2013 \$	2014 \$	Total pour les 5 ans \$	Moyenne pour les 5 ans \$	Population 2014	Taux de pertes par habitant \$
Beloeil	673 850	914 650	742 800	8 500	1 018 600	3 358 400	671 680	21 690	30,96
McMasterville	4 255	302 600	61 500	2 800	*2 341 700	2 712 855	542 571	5 746	94,42
Mont-Saint-Hilaire	338 500	674 780	1 671 320	550 370	2 696 250	5 931 220	1 186 244	18 818	63,03
Otterburn Park	0	353 800	566 600	0	283 250	1 203 650	240 730	8 470	28,42
Saint-Basile-le-Grand	33 500	135 800	2 500	0	424 350	1 203 650	240 730	17 032	14,13
Saint-Mathieu-de-Beloeil	3 590 900	27 600	10 600	920 000	11 500	4 560 600	912 120	2 681	340,21
Saint-Marc-sur-Richelieu	0	30 000	0	92 500	258 000	380 500	76 100	2 200	34,59
Saint-Antoine-sur-Richelieu	0	140 000	80 000	5 500	5 000	230 500	46 100	1 690	27,27
Saint-Denis-sur-Richelieu	9 500	265 000	13 800	47 000	127 500	462 800	92 560	2 311	40,05
Saint-Charles-sur-Richelieu	0	0	0	209 625	251 550	461 175	92 235	1 677	55,00
Saint-Jean-Baptiste	0	0	1 000	1 000	220 000	222 000	44 400	3 254	13,64
Total	4 617 005	2 844 230	3 150 120	1 837 295	7 637 700	20 086 350	4 017 270	85 569	46,94
Moyenne de la MRC	419 727	258 566	286 375	167 026	694 336	1 826 031	365 206	7 779	46,94

Source : Rapport annuel 2010 à 2014 fourni par les directeurs incendie. Décret population 2014.

* Le 11 juillet 2014, l'incendie criminel qui a ravagé l'école primaire La Farandole de McMasterville constitue une perte de 2 311 000 \$. Ce qui ramène la donnée à 30 700 \$ (donnée exceptionnelle)

Considérant que la moyenne provinciale pour l'année 2012 est de 57,56 \$/habitant, il y a seulement trois (3) services de sécurité incendie sur les onze (11) qui ont enregistré un nombre supérieur à la moyenne québécoise. La moyenne pour l'ensemble du territoire de la MRC est de 46,94 \$/habitant. Les pertes matérielles en incendies par habitant pour les années 2010 et 2014 demeurent stables sauf pour l'année 2014.

Dans le cadre du premier Schéma de couverture de risques, la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu avait la responsabilité de développer un programme d'inspection périodique des risques plus élevés. Les onze (11) services de sécurité incendie de la MRC avaient aussi la responsabilité de développer un programme d'inspection pour les risques élevés, avec l'aide d'une personne qualifiée en prévention des incendies. L'ensemble des onze (11) services de sécurité incendie ont du personnel spécialisé ou peuvent utiliser des services externes en cette matière. Ils ont développé pour leur communauté ainsi que pour certaines autres, un programme d'inspection pour les risques élevés et très élevés.

Même si la MRC n'a pas contribué au développement du programme d'inspection comme spécifié dans le document, l'objectif de réalisation inscrit au premier Schéma a été réalisé par l'entremise des municipalités participantes.

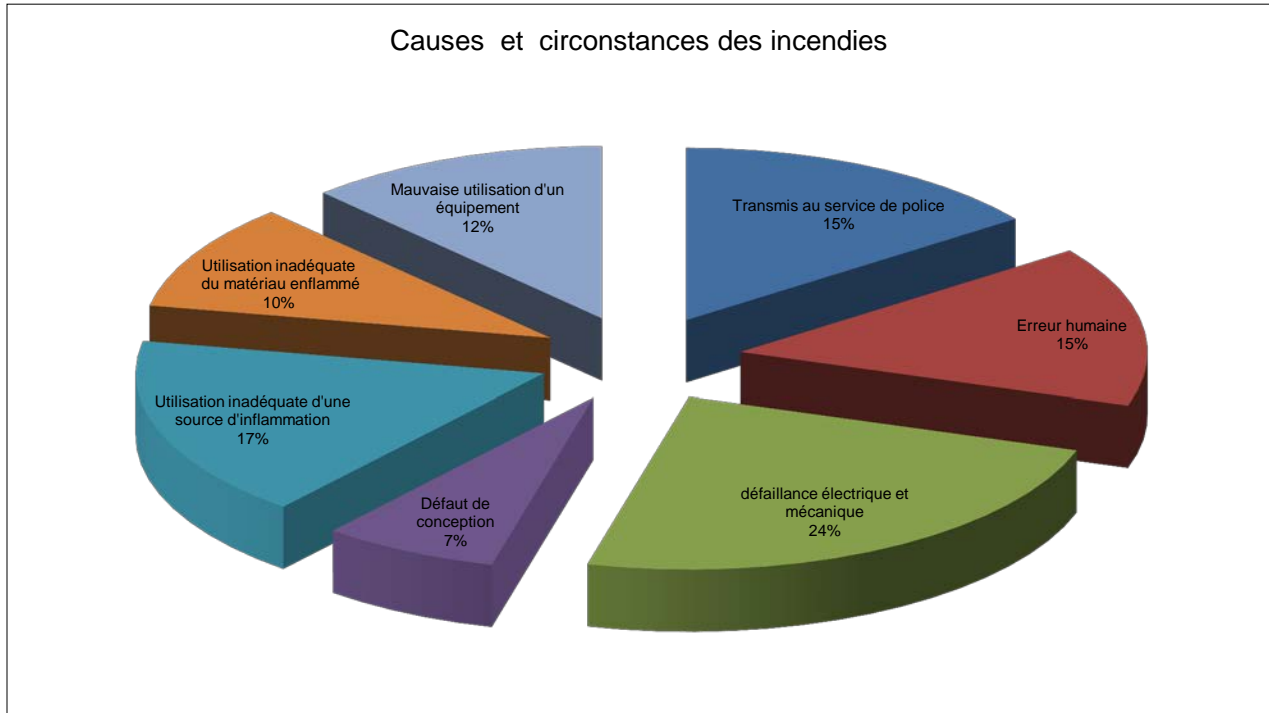
En ce qui concerne le programme d'analyse des incidents, la compilation des données a été effectuée par l'entremise de la MRC et transmise au ministère de la Sécurité publique comme spécifié dans le premier Schéma.

3.4 Les causes et les circonstances des incendies

La recherche des causes et des circonstances en incendie est un facteur important lorsqu'on procède à une analyse des incidents. Durant les années de la mise en œuvre du premier Schéma, chaque municipalité de la MRC devait procéder à l'analyse par l'intermédiaire de son service de sécurité incendie.

À partir des données des incendies disponibles, les principales causes à l'origine de ces types d'événements sont répertoriées dans le graphique ci-dessous.

Graphique 3.2 Causes des incendies répertoriées pour la période de 2010 à 2014



Source : Services de sécurité incendie, DSI-2003

L'analyse sommaire de ce graphique nous permet de constater que le facteur humain est responsable de près de 15 % des incendies sur le territoire de la MRC pour cette période. Il s'agit d'incendies causés par l'action de l'homme sur son environnement. Par exemple, un article de fumeur oublié, des enfants qui jouent avec des allumettes ou un incendie qui éclate dans la cuisine (friture par exemple) sont tous des causes d'incendie impliquant le facteur humain. On peut donc mieux saisir l'importance de la prévention, plus particulièrement auprès des citoyens. Un grand nombre d'incendies, 31 %, est causé principalement par des défaillances électriques, mécaniques et des défauts de conception d'équipement.

Bien que les officiers aient reçu quinze (15) heures de formation minimale en recherche de cause incendie, il serait important que chaque service de sécurité incendie ait au moins une ressource spécialisée formée pour effectuer la recherche de la cause de l'incendie. Dans le cas contraire, on peut envisager l'échange de services entre casernes ou retenir des services professionnels externes. (Référence p. 5-67 sur la formation.)

Chaque service de sécurité incendie avait la responsabilité de développer un programme d'évaluation et d'analyse des incidents et de développer une expertise en matière de recherche des causes et des circonstances des incendies, afin qu'il soit en mesure de répondre à ses obligations en ce sens prévues par la loi, de même que la déclaration des incendies au ministère de la Sécurité publique. L'action reliée dans le premier Schéma a été attribuée à chacune des municipalités considérant que cette expertise est présente dans plusieurs d'entre elles et non au niveau de la MRC.

3.5 Les pertes humaines

Malheureusement sur le territoire de la MRC, de 2010 à 2014, il y a eu 2 pertes humaines.

3.6 Poursuites judiciaires

Une (1) municipalité a fait l'objet d'une poursuite à l'endroit de son service de sécurité incendie au cours des trois dernières années.

3.7 L'analyse des statistiques

L'examen des statistiques des pages précédentes nous permet de faire différents constats. Cette analyse permet de cibler les principales causes d'incendie, la fréquence ainsi que les coûts liés aux sinistres.

Au Québec, la cause d'incendie la plus fréquente pour le secteur résidentiel est le facteur humain. Dans le secteur de l'industrie manufacturière, il s'agit plutôt de défaillance électrique ou mécanique suivie de près par le facteur humain. Dans le domaine agricole, la cause la plus souvent identifiée est liée à une défaillance électrique et mécanique.

Orientations à tenir compte dans la planification en sécurité incendie

- Réduire les sorties relatives aux feux de cheminée et aux alarmes non fondées.
- Mettre en place, maintenir et bonifier une réglementation et son application obligeant la présence d'un avertisseur de fumée fonctionnel dans toutes les résidences, minimalement un (1) par étage.
- Assurer et maintenir l'entraide automatique entre les services de sécurité incendie, afin d'assurer la présence d'un nombre minimum de pompiers sur le territoire et obtenir la force de frappe dans 90 % des interventions.
- Avoir, parmi les effectifs des services de sécurité incendie, au minimum une ressource formée et qualifiée pour la recherche des causes et des circonstances des incendies ou avoir recours à une ressource formée d'un service de sécurité incendie limitrophe.
- La compilation des données requises des rapports d'incendie (DSI-2003) se fait au niveau municipal pour chaque service de sécurité incendie. Les municipalités doivent autoriser la MRC à avoir accès aux données disponibles au MSP, afin de rédiger tout rapport demandé par le MSP. De plus, les services de sécurité incendie doivent déposer trimestriellement des données à la MRC, afin de permettre l'atteinte de la force de frappe requise par le Schéma.